

République Française
Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil d'Administration
Séance du samedi 18 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Le dix-huit mars deux mille vingt-trois, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP, s'est réuni en la Mairie de DOMLOUP.

Etaient présents :

Membres élus : Jacky LECHÂBLE Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Goulven DONNIOU, Katell BEUCHER, Catherine GUIBERT, Catherine LAINE,

Membres nommés : André LELIEVRE

Absents excusés :

Membres élus : Viviane SAINT-DENIS

Membres nommés : Chantal AUBRÉE (*donne pouvoir à Isabelle LHOMME*), Odette BOUVIER, Valérie HEEN, Isabelle PROTET (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*).

Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président du CCAS préside la séance.

Madame Isabelle LHOMME a été désignée secrétaire de séance.

2023 : 18/03-05 Adoption du Budget Primitif 2023

Le projet du Budget Primitif pour l'année 2023 est proposé aux membres du Conseil d'Administration lors de sa séance de ce jour.

Il est proposé d'analyser et d'adopter le budget comme suite :

- Section d'investissement (*vote par chapitre*)
- Section de fonctionnement (*vote par chapitre*)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS

- ***Adopte*** le Budget Primitif du CCAS pour l'année 2023 (joint en annexe à la présente délibération).

Fait les dits jour, mois et an.
Pour extrait certifié conforme.

Jacky LECHÂBLE,
Président du C.C.A.S.

